

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 15 MARS 1902

## ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 . . . . . 6 MOIS, \$1.50  
4 MOIS, \$1.00 . . . . . Payable d'avance

L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages de l'année en cours ne sont pas payés.

## ANNONCES :

1ère insertion . . . . . 10 cents la ligne  
Insertions subséquentes . . . . . 8 cents la ligne

Tarif spécial pour les annonces à terme.

Publié par la Compagnie du MONDE ILLUSTRÉ,

33, rue Saint-Gabriel.

Téléphone Bell : Main 467

B. d. P. 785

## LIBERTÉ...

## COMME AU CANADA

Cestes, nous jouissons d'une somme de liberté et de libertés que nous envient toutes les nations. La Puissance du Canada dicte les lois de notre Nation—car nous sommes une Nation avec grand N—même aux Etats-Unis : à preuve l'affaire du canal Nicaragua.

L'Angleterre n'ose rien faire sans nous consulter : témoin, l'affaire des frontières de l'Alaska. Étant surchargés de richesses ; nos produits agricoles se vendant sur tous les marchés du monde avant même d'être sortis de terre, nous accordons toutes les réductions de tarif à la métropole et refusons magnaniment toute réciprocité.

Nous sommes pays jeune, par conséquent exubérant de force, de vitalité. Nous avons donc exigé impérieusement que l'Angleterre nous mit à même de faire tuer, sur les champs de bataille, les fils que nous avons en trop, même ceux qui nous sont nécessaires. De cet ordre formel que nous avons donné à Downing Street sont nés les contingents qui, à leur tour, ont sanctionné cette monumentale stupidité : l'IMPÉRIALISME.

Obéissant servilement à nos volontés sur lesquelles nous ne revenons jamais, fussent-elles en violation manifeste de cette autre blague appelée : *Constitution du Canada*, l'Angleterre n'a pas osé nous refuser ce que nous exigeons sous peine de briser le lien de paille nous tenant encore enchaînés (? ?) à la métropole.

De là, cette dépêche du 28 février dernier dont personne ne s'est inquiété, puisqu'on l'attendait :

Au cours de la discussion du budget de la marine à la chambre des communes, hier M. Arnold Forster, secrétaire de l'amirauté, a dit que la prochaine conférence coloniale à Londres serait une occasion de s'assurer des intentions des colonies sur la question de leur participation aux dépenses de la flotte anglaise.

Le chancelier de l'échiquier a dit que le gouvernement ne s'adresserait pas aux colonies en quémandeur mais avec l'idée qu'elles désiraient partager autant qu'il leur était possible le fardeau de l'empire.

De là encore une dépêche du 6 mars, nous apprenant " que le ministre de la guerre va déposer devant le Parlement le projet le plus important qui soit dans l'histoire de l'Angleterre.

" En vertu de ce projet, le Canada serait obligé de fournir quatre corps de milice permanents qui feraient du service partout où ils seraient appelés."

Le 3 mars, sir Michael Hicks Beach disait : " que la question des droits préférentiels entre l'Angleterre et ses colonies serait discutée à la prochaine convention avec les représentants des colonies autonomes."

Sir Wilfrid Laurier doit, dit-on, discuter lui-même

cette question en Angleterre et se faire appuyer par les hon. MM. Fielding, Patterson et Mulock.

Nous espérons bien que l'illustre homme d'Etat canadien saura forcer l'Angleterre à ne nous faire le sacrifice d'aucun avantage, même pour en retirer un plus considérable. L'opinion publique, d'ailleurs, se dresserait (quelle métaphore hardie, n'est-ce pas ?) comme un seul homme contre tous nos honorables et contre notre idole, sir Wilfrid, pour les désavouer tous.

Le 6 mars, le War Office (voilà des domestiques bien osés !), l'Amirauté et le Bureau Colonial, nous dit un télégramme de Londres, étudient un projet de défense impériale et le discuteront avec les premiers ministres des colonies lors du couronnement.

Voilà qui est superflu, M. Chamberlain ! Ne vous avons-nous pas signifié, par la voie en usage entre Puissances, que nous entendons défendre la Grande-Bretagne—et au besoin l'attaquer—et que nous saurons, nous, colonies autonomes, nous défendre contre nos misérables assaillants ?

Et nous avons parlé pour l'Australie aussi bien que pour nous. L'Australie ne nous importe-t-elle pas tout autant que le canal de Nicaragua ?

Enfin, le 6 mars, encore nous parvenait de Londres une autre dépêche rapportant les paroles de M. Brodrick, disant à la Chambre des Communes le 4 ou 5 mars :

Je suis certain qu'il est possible de faire un arrangement par lequel, en cas de guerre, toutes les troupes de l'empire pourraient être mobilisées. Le couronnement nous fournira une occasion de discuter cet important projet avec nos amis coloniaux.

On doit comprendre par là que le gouvernement rêve de réunir en un seul corps toutes les troupes d'Angleterre, d'Irlande,—d'Ecosse et de toutes les colonies,—ce qui fournirait la plus grande armée du monde.

Voilà pourtant comment on falsifierait l'histoire si le Canada n'était pas là pour protester, toujours comme un seul homme—et excepté un seul homme, M. Henri Bourassa—, contre l'outrecuidance des ministres anglais.

Ceux-ci oublient trop, sous le panache, que c'est notre démocratie qui veut l'armée la plus formidable du monde pour défendre, un peu leur aristocratie, un peu aussi leur monarchie, mais beaucoup, beaucoup leur ploutocratie... à monocle.

Périssent l'Angleterre et surtout le Canada, plutôt que la fortune de Chamberlain !

Voilà comment nous, au Canada, nous entendons la colonisation.

PANCERNE.

## NOS BONS ACADIENS

Nous lisons, dans un de nos échanges, *Le Quotidien*, de Lévis, un article bien pensé, bien sympathique, traitant d'un projet, gracieux en son principe, de grandes conséquences en sa pratique.

Nous n'avons vu aucun autre journal revenir sur ce fait. Peut-être avons-nous passé par-dessus l'article ? Voici ce dont il s'agit :

Un des journaux de nos bien-aimés Acadiens avait dit, il y a quelque temps, qu'un instituteur français, récemment arrivé au pays, voulait établir un contact direct et permanent entre les enfants des campagnes acadiennes et leurs petits frères de la province de Québec.

Notre confrère de Lévis nous apprend qu'il ne sait ce qu'est devenu ce projet. Nous ne voulons croire à aucun acte de malveillance de la part des autorités scolaires d'Acadie : ce serait trop cruel. Nous préférons supposer que l'instituteur en question s'est heurté à des difficultés de détail, et qu'il aura peut-être jeté le manche après la cognée.

L'idée est très réalisable : *L'Oiseau-Mouche* de Chicoutimi est un parfait modèle à suivre. Il a mis en relations directes et intimes certains collèges de France et le séminaire, si justement renommé—quoiqu'en pense certain farinier—de Chicoutimi.

Tout collègue ne peut, nous direz-vous, se payer le luxe d'un journal.

—Nous vous l'accordons.

Mais qui empêche le Séminaire de Chicoutimi d'envoyer *L'Oiseau-Mouche* aux établissements catholiques français de Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ? Et le collège de Sainte-Thérèse, comté Laval, d'en faire autant de ses *Annales* ? Et les bons Pères de l'Université catholique d'Ottawa, de leur *Revue Littéraire* si hautement appréciée ?

Par ces publications, et d'autres : car il doit en exister d'autres, nos bons petits enfants d'Acadie pourraient se mettre en relations suivies, non seulement avec ces publications, mais, par elles, avec les enfants de nos différents collèges.

L'idée du brave instituteur français verrait ainsi un commencement de réalisation. Durant les vacances, les petits Acadiens mettraient les enfants des campagnes à même d'écrire, eux aussi, aux petits Canadiens, les liens seraient établis, on se sentirait les coudes. Et bientôt, ni nos chers Acadiens, ni nous, nous ne serions plus considérés par nos gouvernants comme des "quantités négligeables."

Le faisceau résiste ; le roseau isolé plie, rompt...

RODOLPHE LE FORT.

## LORD DUFFERIN

Tous nos lecteurs ont appris avec tristesse la mort de cet important et très apprécié politicien. Nous ne retracerons pas la vie publique de celui qui a laissé, en Canada, comme partout où il a passé, les marques de sa sage administration et de sa largesse d'esprit ; car il nous faudrait ici faire l'histoire de la Grande Bretagne et de ses colonies durant le siècle passé, lord Dufferin y ayant été très intimement mêlé. Nous publions ici le portrait de celui qui fut le Gouverneur du Canada de 1872 à 1878, Vice-Roi des Indes et Ambassadeur d'Angleterre à Paris.

Son caractère droit, sa connaissance complète de la constitution, sa facilité pour parler la langue anglaise et la langue française, le placèrent en Canada au-dessus de toutes les divisions.

Le très honorable Frederick Temple Blackwood, comte de Dufferin, est né à Florence en 1826. Sa mère était la petite-fille du fameux et brillant orateur



LORD DUFFERIN

et dramaturge Richard Sheridan. Le futur gouverneur-général du Canada fit ses études à Eton (Oxford.) Il voyagea dans le sud de l'Irlande et en publia ses impressions. Il hérita de son titre actuel étant encore dans sa minorité. Lord Dufferin attira ainsi le regard des hommes d'Etat dirigeants. Et en 1855, lord Russell le nomma attaché spécial pour une mission à Vienne. En 1860, il est envoyé par lord Palmerston comme commissaire anglais en Syrie. En 1860, il fut chargé de proposer à la Chambre des Lords l'adresse en réponse au discours de Sa Majesté qui annonçait la mort du prince Albert, époux de la reine Victoria. Lord Dufferin prononça à cette occasion un discours